

Extrait du Registre des délibérations du Bureau du 24 janvier 2020

Date de publication : 30 janvier 2020	Délégués en exercice : 22
Date de convocation : 17 janvier 2020	Nombre de délégués présents ou représentés : 16 Votes : Pour : 16 - Contre : - Abstentions :

Le 24 janvier 2020, les membres du Bureau du Parc naturel régional du Marais poitevin, légalement convoqués, se sont réunis, à Magné (79), sous la présidence de M. Pierre-Guy PERRIER, président.

Étaient présents:

Au titre du Conseil régional des Pays de la Loire : Mme Myriam GARREAU, M. Pierre-Guy PERRIER

Au titre du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine : M. Pascal DUFORESTEL, M. Guy MOREAU

Au titre du Conseil départemental des Deux-Sèvres : Mme Séverine VACHON

Au titre du Conseil départemental de la Vendée : M. François BON

Au titre des communes : M. Bernard BORDET, M. Jean-Pierre SERVANT, M. Marc THEBAULT,
Mme Catherine TROMAS

Au titre des EPCI : M. Michel SIMON, M. Yann HELARY

Au titre des chambres d'agriculture : M. Xavier GARREAU

Étaient représentés :

Au titre du Conseil régional des Pays de la Loire : M. Maxence DE RUGY

Au titre du Conseil départemental de la Charente-Maritime : Mme Catherine DESPREZ

Au titre du Conseil départemental de la Vendée : M. Arnaud CHARPENTIER

Étaient excusés :

M. Bernard BELAUD, M. Benoit BITEAU, M. Joël BLUTEAU, M. Jérémy BOISSEAU, M. Jean-Claude RICHARD,
M. Stéphane VILLAIN

Projet LIFE Wildbees : Abeilles sauvages dans les PNR de Nouvelle-Aquitaine, intégration dans les démarches de territoire



Parc naturel régional du Marais poitevin • 2, rue de l'église • 79510 Coulon • Tél. 05 49 35 15 20
correspondance@parc-marais-poitevin.fr • www.parc-marais-poitevin.fr

Projet LIFE Wildbees : Abeilles sauvages dans les PNR de Nouvelle-Aquitaine, intégration dans les démarches de territoires

Contexte

La France, accueille une richesse et une biodiversité unique en Europe. Cette richesse montre les premiers signes de déclin et le service de pollinisation s'en trouve atteint.

Au regard de ce constat, l'Etat a mis en œuvre le Plan National d'Action "France, terre de pollinisateur" lui-même décliné à l'échelle de la Région Nouvelle-Aquitaine. Sous l'égide de la région, les cinq Parcs Naturels Régionaux de Nouvelle Aquitaine ont engagé un travail de réflexion dans le but d'engager des actions en faveur des populations de pollinisateurs.

Le Parc naturel régional Limousin Périgord, animateur du projet, a sollicité le Parc naturel régional du Marais poitevin pour être acteur d'un programme LIFE Biodiversité ayant pour ambition le maintien du service écosystémique de pollinisation.

Le PNR Limousin Périgord a recruté une chargée de mission pour élaborer le projet. Les 5 Parcs participent aux financements du poste à hauteur de 3 360 €.

Les objectifs du projet sont :

- L'amélioration des connaissances sur ces espèces
- La recréation d'un maillage dense d'habitats favorables
- La structuration de la filière « végétal local »
- La transmission des bonnes pratiques vers les professionnels des territoires et des citoyens

Le Parc naturel régional du Marais poitevin sera bénéficiaire associé de ce projet aux côtés des PNR Périgord-Limousin, Médoc, Millevaches en Limousin et Landes de Gascogne, ainsi que de l'OPIE et du centre de recherche Biogeco. Chaque PNR portera des actions en maîtrise d'ouvrage.

Le budget total du projet est estimé à 5 millions €. Le plan de financement envisagé est : 60% Europe, 10% Etat, 30% Régions et autres financeurs

Décision

Après en avoir délibéré, le Bureau décide :

- D'attribuer une aide de 3 360 € au PNR Limousin Périgord destinée aux financements de la mission et d'autoriser le Président à signer la convention de partenariat afférente ;
- D'autoriser le Président à effectuer les demandes de financement auprès des différents financeurs.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président
Syndicat mixte
Pierre-PY PERRIER
LE PRÉSIDENT
PARC NATUREL RÉGIONAL DU MARAIS POITEVIN